

*Les subsides*

maison unifamiliale de trois chambres à coucher avec garage. Voici ce qu'il en coûte pour cette maison dans notre pays: à Cornerbrook, Terre-Neuve, \$55,000 cette année, comparativement à \$54,000 en 1976. Dans une province affligée d'un taux de chômage d'environ 25 p. 100, pouvez-vous imaginer qu'un ouvrier soit capable de payer une maison \$55,000 à Cornerbrook, Terre-Neuve? A Montréal, dans un quartier, \$47,500; dans un autre, \$43,000, et dans un autre encore, \$39,000. A Toronto, dans le secteur de Thornhill, \$83,000 cette année, comparativement à \$76,000 l'an dernier. A Scarborough, \$67,400 comparativement à \$65,000 l'an dernier; à Richmond Hill, \$65,000 comparativement à \$60,000 l'an dernier; A Ottawa, \$62,400 comparativement à \$60,300 l'an dernier. A Calgary, \$78,000 comparativement à \$72,000 l'an dernier. A Vancouver, dans une zone, \$94,000 comparativement à \$93,000.

Cela donne une idée du coût des maisons à travers le pays, ce dont le ministre devrait être au courant. Je demande au ministre comment les jeunes peuvent avoir les moyens de payer ces prix...

**Une voix:** Il y a d'autres genres de maisons à vendre.

**M. Gilbert:** ... pour s'installer? Je me rends compte que la vérité blesse.

**Une voix:** C'est pourquoi ils ont perdu l'élection du 15 novembre.

**M. Gilbert:** L'hypothèque de toutes ces maisons s'élève en moyenne de \$50,000 à \$60,000 et le taux d'intérêt s'échelonne entre 10 et 12 p. 100. Vous pouvez imaginer, monsieur l'Orateur, les paiements qu'il faut verser pour ces maisons.

Le coût des terrains constitue le deuxième élément. Un seul lot détaché conforme aux dispositions de la loi nationale sur l'habitation coûtait \$9,918 en 1977. Dans le projet Malvern—que tous les députés de Toronto connaissent très bien car on en faisait l'idéal du logement en Ontario, en 1972, la valeur comptable, qui représente les dépenses nécessaires pour réunir, viabiliser et garder le terrain s'élevait à \$6,100 par lot. En 1976 la valeur s'élevait à \$11,760. Ce qui est encore plus important, la valeur commerciale est de \$26,000.

**Une voix:** Pour un lot?

**M. Gilbert:** Oui, pour un lot dans la zone Malvern. A Edmonton, dans le projet Mill Woods, dont les terrains sont la propriété du gouvernement de l'Alberta, les lots se vendent de \$10,000 à \$15,000. Dans la même ville, les lots de propriété privée se vendent entre \$20,000 et \$30,000.

**Une voix:** C'est exact.

**M. Gilbert:** Pour ce qui est des programmes de remembrement foncier en Ontario, où l'on regroupe les terrains pour en réduire le coût, on a maintenant supprimé ce programme et on vend les terrains. A Kitchener, ils ont vendu certains lots en réalisant un profit de trois millions de dollars sur un investissement de cinq millions de dollars—ce qui représente un profit de 60 p. 100. A ce prix, s'ils vendent les 23,000 acres qui leur appartiennent, ils auront réalisé un profit de 540 millions de dollars.

**Une voix:** Qui ça, ils?

**M. Gilbert:** Le gouvernement de l'Ontario. Je signale la chose au parti conservateur, car c'est l'un des éléments qui entrent dans le prix des terrains. Faut-il s'étonner ensuite que les logements coûtent si cher, alors que les gouvernements

songent davantage aux profits qu'aux personnes? Quant à la proportion des logements qui sont inoccupés, le dernier rapport indique qu'elle est en moyenne au Canada de 2.3 p. 100, soit une hausse par rapport à celle de 1.6 p. 100 enregistrée en octobre. Selon les spécialistes, il faudrait que la proportion des logements inoccupés se situe au moins entre 3 et 5 p. 100 pour que son influence commence à se faire sentir, et nous sommes bien loin du compte. En fait, le pourcentage est inférieur à 2.3 dans 18 des 24 pays sur lesquels le sondage a porté. Cela en illustre bien l'importance.

● (1502)

Il me reste très peu de temps, mais je voudrais parler de trois autres questions. Au sujet des politiques de transport du gouvernement, permettez-moi de dire que le ministre des Transports s'est montré cruel, stupide et outrecoûdant. Ses politiques ont été décevantes et trompeuses.

Le 17 juin 1974, le ministre des Transports a déclaré à Toronto que 270 millions de dollars seraient affectés au transport. Peu de temps après son parti a été porté au pouvoir, qu'a-t-il fait? On a supprimé le programme de 270 millions de dollars sous prétexte que le gouvernement devait modérer les dépenses. Les députés de Toronto ont protesté à cause des graves problèmes d'étagement des voies, de communication avec les banlieues et de déplacement des voies ferrées, mais on est resté sourd à leur appel.

Que fait maintenant le ministre des Transports pour le logement? Il a annoncé un nouveau programme d'aide au transport urbain. On y réunit les fonds prévus pour les programmes de déménagement des voies ferrées et de passages à niveau et de services de transport. On n'a pas ajouté d'argent frais. Il se contente de regrouper les fonds prévus pour ces deux programmes et d'appeler le tout un programme d'aide au transport urbain. L'ensemble du Canada a besoin d'une politique des transports qui prévoit l'étagement des voies, le déplacement des voies ferrées et les services aux banlieusards. Cependant, le gouvernement actuel n'offre ni orientation ni aide financière.

Le ministre ontarien des Transports, M. Snow, a déclaré que ce nouveau programme était pour le moins renversant et que l'on fait trop peu avec trop peu d'argent. En Ontario seulement, il faudrait 72 millions de dollars pour l'étagement des voies. Le ministre a offert 49.5 millions de dollars répartis sur trois ans pour l'étagement des voies, l'aide aux chemins de fer, le transport urbain et le déménagement. Est-il étonnant que je considère ses politiques comme cruelles, stupides et effrontées? C'est le moment ou jamais de créer des emplois dans le domaine des transports, et le gouvernement ne l'a pas fait.

Le programme d'isolation thermique des maisons relève du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le gouvernement a annoncé à grand bruit qu'il dépenserait 1.4 milliard de dollars au cours des sept prochaines années, soit 200 millions de dollars par année. Nous comprenons que l'on accorde un traitement spécial à la Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, étant donné le coût élevé de l'énergie qu'elles utilisent pour produire de l'électricité. La subvention de \$500 non imposable se justifie donc. Cependant, les membres de mon parti estiment que, en ce qui concerne les huit autres provinces, les subventions ne devraient pas être limitées aux deux-tiers des frais d'isolation thermique, et à un plafond imposable de \$350.